

Berne, le 31 août 2024

Procès-verbal de la 102e Assemblée des délégués de Swiss Ice Skating

31 août 2024, 10h15, Maison du Sport, salle Stade, Ittigen

Présents: 51 clubs et 5 associations régionales, représentant 128 voix
Majorité absolue : 65 voix – Majorité des 2/3 : 86 voix

Excusés (15 clubs / 2 associations régionales) :

Ostschweizer Eissport-Verband St.Gallen-Appenzell-Glarus, Thurgauer Eislaufverband, la Chaux-de-Fonds, Delémont, Flims-Surselva, Adelboden, Eislaufschule Basel, Küssnacht am Rigi, Rheinfelden, Bellinzona, Bäretswil, Wallisellen, Mittelhaut, Kreuzlingen, Tramelan, Fribourg & Romont, Luzern

Absents non excusés (39 clubs):

Ajoie, Franches-Montagnes, le Locle, Leuckebad, Marly, Morges, Moutier, Trois-Chêne, Vallorbe, Val-de-Travers, Verbier, Arosa, Davos, St. Moritz, Hochdorf, Huttwil, Jungfrau Interlaken, Mittelland, Münchenbuchsee, Powerskating Zug, Rheinfelden, Sursee, St. Jakob, Wohlen, Zug, Zünzgen-Sissach, Schwarzenburg, Ascona, Chiasso, Bülach, Dielsdorf, Zürich, Thalwil, Wallisellen, Zürich-Altstetten, St. Gallen, Uzwil, Rorschach, Weinfelden

Également excusés:

Direction / Secrétariat général / Collaborateurs :

Chef Commission Figure :	Sandor Galambos
Chef Support technique :	René Bänziger
Chef Sport de performance Vitesse :	François Willen
Responsable Formation PA :	Cornelia Leroy
Responsable Formation Vitesse :	Martin Hänggi
Chef Sport de performance PA :	Richard Leroy
Responsable Sport de performance Relève :	Sabrina Martin

Commissions / Tribunal arbitral :

Commission Short Track:	Raphaël Moret
Tribunal arbitral :	Gabrielle Rey
Tribunal arbitral :	Mariotta Crivelli
Tribunal arbitral :	Jean Nobs

Membres d'honneur :

Biellmann Denise
Diener Verena
Fassora Claudia
Germann Markus
Hüge Erika
Krummenacher Georg
Lüthi Hans-Ulrich
Schallhart Michael
Tognali Rita
Van Berkel Sarah

Invités :

OFSPÖ	Remund Matthias
Swiss Olympic	Schnegg Roger
ISU	Schmid Fredi
Fédération suisse de sports à roulettes	Egli Raphael
Support juridique	Mägerle Daniel

1. Ouverture et bienvenue

Diana Barbacci, présidente de Swiss Ice Skating, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux délégués. Outre les représentants des clubs et des associations régionales présents, elle salue le président d'honneur Roland Wehinger, les membres d'honneur et les invités, notamment le président du tribunal arbitral Eric Lehmann ainsi que Benjamin Block de la fiduciaire Aeberli Treuhand AG. Elle salue également Mme Stefanie Götzmann, interprète, la nouvelle secrétaire générale Sabrina Piazza ainsi que ses collègues de Swiss Ice Skating.

La présidente rend hommage à Roland E. Maillard, président d'honneur de Swiss Ice Skating et membre d'honneur de l'Union internationale de patinage, décédé récemment. Monsieur Maillard restera dans nos mémoires comme une personnalité très engagée et respectée. Swiss Ice Skating ainsi que l'assemblée des délégués expriment à sa famille leurs sincères condoléances et observent une minute de silence en sa mémoire.

La présidente précise que Sandor Galambos, chef de la Commission Figure, est absent car il dirige actuellement un cours de TC/TS en patinage artistique dans une autre salle de la Maison du Sport.

Cette année, il n'y a eu ni nouvelles admissions ni départs, mais une fusion de deux associations régionales. Une nouvelle entité a été créée : l'Association de patinage Berne-Suisse du Nord-Ouest et Suisse centrale (EVBNZ).

Le nombre de membres en 2024 est de 7 associations régionales et 100 clubs/associations.

Conformément aux statuts, l'invitation a été envoyée par écrit 20 jours avant l'assemblée des délégués avec les annexes suivantes : ordre du jour, procès-verbal de l'AD 2023-24, rapport annuel 2023-24, proposition de Swiss Ice Skating, liste d'élections 2024 ainsi qu'informations concernant l'atelier sur la formation des entraîneurs.

Informations concernant les votes : les votes et élections se font à main levée. Un vote à bulletin secret peut être décidé à la majorité simple. Lors des élections, la majorité absolue est requise au premier tour et la majorité relative à partir du deuxième tour. Pour l'adoption des modifications des statuts, une majorité des deux tiers est nécessaire.

La présidente adresse quelques mots aux délégués présents pour faire le bilan de la saison 2023-24. Cette saison a de nouveau été une année historique. En plus d'obtenir de nombreux résultats remarquables, Swiss Ice Skating a également organisé de grands événements.

Parmi les succès importants :

46 médailles internationales, dont des médailles prestigieuses lors des Challenger Series, en Junior Grand Prix et en Grand Prix en patinage artistique féminin, masculin et en danse sur glace.

En patinage de vitesse, une médaille de bronze a été remportée aux Championnats du monde par Livio Wenger, et l'équipe féminine a également marqué l'histoire lors des Championnats d'Europe de patinage de vitesse.

En patinage synchronisé, les meilleures équipes suisses juniors font désormais partie du top 10 mondial et les équipes suisses seniors du top 15.

Enfin, la Speedy Cup a été mentionnée lors du dernier Congrès de l'ISU comme exemple de promotion du patinage.

Le premier Swiss Ice Skating Open a eu lieu en octobre 2023 à Lausanne et a été une belle réussite. Quant aux Championnats du monde juniors de patinage synchronisé, ils se sont tenus à Neuchâtel pour la deuxième fois après 2019, avec un franc succès. Swiss Ice Skating a également obtenu l'attribution des Championnats d'Europe 2027, qui auront lieu du 27 au 31 janvier 2027 à Lausanne. Ces grandes manifestations sont autant d'opportunités importantes qui positionnent la Suisse sur la scène internationale.

Par ailleurs, Swiss Ice Skating introduit une nouvelle discipline : le Solo Ice Dance, actuellement limité à un programme libre. Cette discipline est déjà lancée au niveau international, avec des règlements et des compétitions interclubs existants.

Cette saison, la fédération a en outre pu optimiser le système de tests, avec l'aide de représentants de clubs. Nous avons élaboré un système de tests attractif pour les athlètes. À la fin de la saison 2024-25, une nouvelle évaluation sera bien entendu effectuée. Swiss Ice Skating est fière d'avoir développé ce système de façon collective.

La saison 2023-24 a vu l'organisation de très beaux championnats suisses par les clubs, et bien d'autres événements encore. Diana Barbacci remercie, au nom de Swiss Ice Skating, toutes les associations régionales, les clubs et les bénévoles pour leur engagement dans l'organisation des événements Swiss Ice Skating. Les remerciements de la fédération vont également à toutes les personnes qui s'engagent chaque jour pour le patinage.

Swiss Ice Skating se trouve maintenant à une année et demie des Jeux olympiques, dans la phase finale pour obtenir la classification 2 en patinage artistique auprès de Swiss Olympic. Presque tous les résultats requis ont été atteints. Il reste à soumettre quelques concepts, notamment celui pour le sport de masse. C'est pourquoi il est temps d'investir dans les ressources nécessaires. Une commission Sport de masse est désormais indispensable et la révision de nos statuts prévoit la création et l'introduction d'une telle commission. La présidente souligne que cette modification statutaire est nécessaire, notre fédération ayant besoin d'une structure solide pour poursuivre sa stratégie. Certains points de ces nouveaux statuts sont donc essentiels.

1a. Élection des scrutateurs

Sont proposés comme scrutateurs:

- Dübendorfer Eislaufclub - Regli Silvio
- Eislaufclub Kloten - Mazahery Yvonne
- Swiss Ice Skating - Urso Fabrizio
- Swiss Ice Skating - Groux Monika

L'assemblée approuve à l'unanimité l'élection des scrutateurs proposés.

1b. Approbation de l'ordre du jour

Francesca Trigonella du Winterthurer Eislaufclub demande une modification et un complément au point 6 de l'ordre du jour. Il s'agit des nouveaux points 6a : création d'un groupe de travail pour la révision des statuts, et 6b : proposition de Swiss Ice Skating. La motivation de cette modification est la suivante : « Nous souhaitons qu'un groupe de travail examine et révise les statuts. La proposition actuelle limite, selon nous, excessivement les droits de l'assemblée des délégués et des membres ordinaires. En outre, la fédération interfère dans la liberté et la souveraineté décisionnelle, par exemple en ce qui concerne les fusions de clubs membres ».

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité avec les nouveaux points 6a et 6b.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 26 août 2023

Le procès-verbal de la 101e Assemblée des délégués du 26 août 2023 a été envoyé avec l'invitation.

Lorena Martinez de l'ARP demande une modification de la formulation dans le procès-verbal 2023. Le texte de la demande de l'ARP concernant le nouveau système de tests devrait être repris mot pour mot. Swiss Ice Skating en prend note et adaptera le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 26 août 2023.

Le procès-verbal est approuvé avec cette modification.

La présidente adresse ses remerciements à Matthias Baumberger, responsable de la rédaction du procès-verbal.

3. Approbation des rapports annuels 2023-2024

Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.

4. Approbation des comptes annuels 2023-2024 et prise de connaissance du rapport de l'organe de révision

Raphael Widmer, chef des Finances de Swiss Ice Skating, souhaite la bienvenue aux délégués et présente les comptes annuels 2023-2024.

Les comptes annuels 2023-2024 de Swiss Ice Skating se clôturent avec une petite perte. Le bilan est solide et l'organisation dispose d'un bon coussin de liquidités. Les liquidités ont augmenté de manière significative. Des contributions de Swiss Olympic de plus de CHF 500'000.- pour 2024-25 ont déjà été reçues en avril 2024. Les comptes de régularisation passifs et le total du bilan augmentent en conséquence. Le capital organisationnel s'élève à près de 1 million de CHF.

Compte d'exploitation

Les produits d'exploitation sont supérieurs au budget. Les principales raisons en sont le Swiss Ice Skating Open et les droits d'inscription aux championnats suisses. Les charges d'exploitation augmentent en parallèle d'environ CHF 30'000.- par rapport au budget, en raison des compétitions internationales. Les charges de personnel sont inférieures d'environ CHF 48'000.-.

Le résultat financier est positif. Le résultat d'exploitation est également positif. CHF 74'000.- de fonds non utilisés de la FNS et de Swiss Olympic sont mis en réserve.
La perte de CHF 36'700.- est imputée au capital des fonds.

Le rapport de l'organe de révision Aeberli Treuhand AG est publié dans le rapport annuel. Benjamin Block, représentant de l'organe de révision, est présent et recommande aux délégués d'approuver les comptes annuels. Il remercie également pour la bonne collaboration.

Au nom du comité, Raphael Widmer demande aux délégués de prendre acte du rapport de l'organe de révision et d'approuver les comptes annuels 2023-2024.

Les comptes annuels 2023-2024 sont clairement approuvés par l'Assemblée des délégués, avec une abstention.

5. Décharge des organes

La décharge est donnée aux organes à l'unanimité, sans abstention.
La présidente remercie tous les délégués pour leur confiance.

6. Propositions

Motivation de la proposition du comité de Swiss Ice Skating – Adaptation des statuts :

La présidente motive ainsi la proposition du comité SIS concernant l'adaptation des statuts :
Swiss Ice Skating souhaite d'une part suivre la philosophie de Swiss Olympic et de l'Union internationale de patinage et d'autre part répondre au développement de Swiss Ice Skating et à l'augmentation de ses activités.

- Uniformisation du nom en Swiss Ice Skating.
- Augmentation du nombre de membres du comité pour couvrir tous les domaines d'activité, avec la création d'une commission Sport de masse et d'une commission Danse sur glace.
- Durée et nombre des mandats des membres du comité ainsi que des membres du tribunal arbitral (volonté de Swiss Olympic et alignement sur les cycles olympiques d'hiver).
- Uniformisation des descriptions de tâches des différentes commissions.
- Orientation selon la charte d'éthique de Swiss Olympic en matière de dopage.

6.a. Vote sur la proposition du Winterthurer Schlittschuhclub – Création d'un groupe de travail pour les statuts.

La création du groupe de travail pour les statuts est adoptée avec 114 voix.

6.b. Proposition de Swiss Ice Skating – Faire approuver cinq adaptations importantes dès à présent :

- Art. I Nom, siège et but, al. 1 (Nom) et 3 (But)
- Art. VI Comité de Swiss Ice Skating, al. 26 (Composition) et 27 (Tâches)
- Art. XVI Dispositions finales, al. 54 (Entrée en vigueur)

Andrew Paice, Eislaufclub Wettingen, propose de voter les cinq articles individuellement.

Les cinq propositions de modification sont adoptées individuellement et à l'unanimité par les délégués.

La présidente remercie les délégués pour l'adoption de ces cinq modifications importantes et confirme la création d'un groupe de travail chargé de l'examen des statuts et d'autres points éventuels de modification.

7. Élections

Diana Barbacci souhaite encore clarifier certains points concernant le point 7 « Elections ». Sont éligibles au comité de Swiss Ice Skating uniquement les personnes qui sont en même temps membres d'un club Swiss Ice Skating ; en outre, il ne peut y avoir plus d'une seule personne du même club au comité. Ces conditions sont remplies pour tous les candidats que nous connaissons. Elle souligne que d'autres personnes présentes dans cette salle peuvent encore se porter candidates. Selon la procédure électorale des statuts, art. 21, la majorité absolue décide au premier tour et, s'il y a un deuxième tour, la majorité relative est décisive. Les votes et élections se font à main levée mais une majorité simple peut décider d'un scrutin secret. La liste des candidats est présentée. La parole est donnée à Jan Caflisch pour l'élection à la présidence.

Lorena Martinez de l'ARP demande des élections individuelles et un scrutin secret.

Jan Caflisch explique que l'élection à la présidence se fait de toute façon de manière individuelle. Il demande s'il y a d'autres candidats pour la présidence. Etant donné qu'il n'y en a pas, Jan Caflisch juge inapproprié d'organiser un scrutin secret. Jan Caflisch recommande de rejeter la proposition de l'ARP.

Etant donné qu'il n'y a que 3 voix pour la proposition de l'ARP, celle-ci est rejetée et l'élection de la présidente se déroulera à main levée.

Avant l'élection, Jan Caflisch tient à remercier Diana Barbacci pour le travail incroyable qu'elle a accompli ces dernières années. Beaucoup de choses ne sont pas visibles dans la charge qu'implique une présidence. Diana fait preuve d'un engagement inlassable pour faire avancer Swiss Ice Skating. Elle met tout son cœur, son énergie et a toutes les compétences nécessaires pour mener Swiss Ice Skating vers l'avenir avec succès. Jan Caflisch tient à la remercier chaleureusement au nom de ses collègues du comité.

Il faut 65 voix pour la majorité absolue. Diana Barbacci est réélue à l'unanimité.

Diana Barbacci remercie pour la confiance accordée pour les deux prochaines années. Tous les membres actuels du comité se représentent aux élections. La présidente mentionne qu'elle souhaite continuer à travailler avec cette équipe, car beaucoup a déjà été accompli ensemble. Diana Barbacci propose d'élire les six membres du comité en bloc.

Lorena Martinez de l'ARP demande que les six membres du comité soient élus individuellement et par scrutin secret.

La proposition d'élections individuelles et secrètes pour les six membres du comité n'ayant été acceptée que par 38 voix, la proposition de l'ARP est rejetée.

L'élection des six membres du comité (Jan Caflisch, René Bänziger, Sandor Galambos, Thomas Degen, Christine Müller-Mebes, Raphael Widmer) se fait donc à main levée et en bloc. Les six membres du comité sont élus pour deux années supplémentaires avec 69 voix.

Etant donné qu'il y a désormais la possibilité d'élargir le comité de Swiss Ice Skating, Diana Barbacci souhaite proposer deux candidats :

Pour la commission Danse sur glace, Swiss Ice Skating propose Roland Mäder. Roland Mäder a été athlète de Danse sur glace. Il vient du club EC beider Basel et lui est toujours resté fidèle. Il est juge-arbitre international, juge ISU et TC international dans la discipline danse sur glace. Il dispose d'un vaste réseau international dans le patinage.

Roland Mäder est élu à l'unanimité.

Swiss Ice Skating propose en outre Wolfgang Stummer du EC Zürich pour la commission Sport de masse. Wolfgang Stummer est juriste et connaît bien et depuis longtemps le monde du patinage artistique, de la danse sur glace et du patinage synchronisé. Il est officiel d'arbitrage dans ces trois disciplines et est aussi opérateur vidéo/data international.

Wolfgang Stummer est élu à l'unanimité.

La fiduciaire Aeberli Treuhand AG est élue à l'unanimité pour la révision des comptes pour les deux prochaines années.

Election du président du tribunal arbitral : Eric Lehmann se représente et est élu à l'unanimité.

Election des trois membres du tribunal arbitral : Mariotta Crivelli, Gabriel Rey et Jean Nobs. Les trois membres du tribunal arbitral sont élus en bloc et à l'unanimité.

8. Informations de la fédération

Thomas Degen explique brièvement l'atelier de l'après-midi sur le thème de la formation des encadrants. L'objectif de cet atelier est l'échange mutuel sur ce sujet. Swiss Ice Skating souhaite engager un dialogue avec les clubs et les associations régionales pour présenter la stratégie de Swiss Ice Skating, l'importance de la formation des entraîneurs au sein des clubs et comment un concept peut être mis en œuvre de manière encore plus cohérente.

Diana Barbacci souhaite encore mentionner que les élections du comité de Swiss Olympic auront lieu en novembre. Il y a à ce jour trois candidats : Ruth Metzler, Sergei Aschwanden et Markus Wolf. Swiss Ice Skating s'est entretenu en interne et deux membres du comité, dont la présidente, ont échangé avec Ruth Metzler. Mme Metzler partage des visions très similaires à celles de Swiss Ice Skating, est bien connectée non seulement au niveau national mais aussi international. Elle apporte énormément d'avantages, non seulement en tant que juriste, mais aussi dans le domaine des finances et bien sûr au niveau politique. Elle parle plusieurs langues. Sa vision est de mettre plus de moyens financiers à disposition des fédérations. Nos fonds étant principalement affectés à des fins spécifiques, nous n'avons pas de somme dont nous pouvons disposer librement et ce sujet a bien été compris par Ruth Metzler. Le gâteau financier doit non seulement être plus grand, mais la répartition doit aussi être faite différemment. Les fédérations ont besoin de plus de marge de manœuvre concernant les fonds Swiss Olympic. Swiss Ice Skating soutiendra Ruth Metzler et communiquera cela progressivement.

9. Distinction

Nicole Schallhart a travaillé dès 1984 dans un comité ad hoc de la commission Sport de masse sous la direction d'Uli Linder. Ce comité ad hoc avait pour tâche de développer une nouvelle discipline en Suisse, le Precision Team Skating. En 1990, le Precision Team Skating a été reconnu comme nouvelle discipline. Nicole était alors responsable du développement et de la mise en œuvre d'un règlement suisse conforme aux directives internationales. La carrière de Nicole a décollé en parallèle : Nicole a en effet été juge internationale depuis la naissance de ce sport – appelé depuis 1999 Synchronized Skating. De 2000 à la fin de la saison 2023-2024, Nicole a été juge et juge-arbitre ISU, et a notamment officié lors du premier Championnat du monde SYS aux États-Unis en 2000.

Nicole a démissionné de son poste de juge et juge-arbitre ISU lors des Championnats du monde juniors 2024 à Neuchâtel. Nous sommes cependant très reconnaissants que Nicole continue à soutenir Swiss Ice Skating comme conseillère. En reconnaissance de sa belle carrière et de son rôle précieux dans le développement du SYS en Suisse et à l'étranger, Swiss Ice Skating souhaite accueillir Nicole Schallhart au sein de ses membres d'honneur. Cette distinction est saluée par une ovation.

Nicole remercie les délégués pour cette reconnaissance.

Uli Linder est membre d'honneur de Swiss Ice Skating depuis plusieurs années. Uli a été président de la commission technique Synchronized Skating de Swiss Ice Skating de 1992 à 1999 et, comme mentionné précédemment, a établi ce nouveau sport en Suisse avec son équipe. La Suisse était alors un des premiers pays à introduire cette discipline. Grâce à son excellent travail, il a été chargé d'introduire le SYS dans d'autres pays européens. Lorsque l'ISU a fondé la commission technique SYS en 1994, Uli en est devenu membre. En 2004, il a pris la présidence de cette commission au sein de l'ISU jusqu'à ce que le président ISU de l'époque, Ottavio Cinquanta, le sollicite en 2010 pour qu'il prenne bénévolement la fonction de trésorier de l'ISU et devienne membre du Conseil. Uli a assumé cette responsabilité jusqu'en mars 2024. Pour ses services et son excellente gestion des finances, l'ISU a décerné à Uli Linder lors du dernier congrès ISU en juin la distinction Award of Gold Merit. Swiss Ice Skating tient à féliciter chaleureusement Uli et lui remet un cadeau. Pour sa grande performance, son travail de fond, sa direction et sa vision en Suisse et à l'international, Uli Linder reçoit une belle ovation de la part de l'assemblée des délégués.

10. Divers

La prochaine conférence des présidents aura lieu le **samedi 12 avril 2025**.

La prochaine assemblée des délégués aura lieu le **samedi 23 août 2025**.

La présidente remercie les délégués pour leur participation et les échanges constructifs, souhaite une bonne saison et clôt l'assemblée des délégués à 13h00.

La présidente:



Diana Barbacci
Présidente

Pour le protocole:



Sabrina Piazza
Secrétaire générale